

PROGRAMME du préscolaire	RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u>  Les compétences et les connaissances seront évaluées à l'aide des moyens suivants :
	ÉTAPE 1 Du 29 août 2022 au 4 novembre 2022	ÉTAPE 2 Du 7 novembre 2022 au 17 février 2023	ÉTAPE 3 Du 20 février 2023 au 23 juin 2023	
Domaine physique et moteur	✓		✓	Exemples :  • Activités autonomes • Activités collectives • Ateliers  • Jeux libres  • Observations • Portfolio • Projets • Questionnements (objectiver sa pensée)
Domaine affectif	✓		✓	
Domaine social	✓		✓	
Domaine langagier		✓	✓	
Domaine cognitif		✓	✓	

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

#### Première communication écrite

- ▶ Communication acheminée par le portail pour le **14 octobre 2022**.

#### Bulletin 1

- ▶ Étape : **Du 29 août au 4 novembre 2022**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans la **semaine du 21 novembre 2022**

#### Bulletin 2

- ▶ Étape : **Du 7 novembre 2022 au 17 février 2023**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans la **semaine du 20 février 2023**

#### Bulletin 3

- ▶ Étape : **Du 20 février au 23 juin 2023**
- ▶ Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin acheminé par le portail au début **juillet 2023**.

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

## Année scolaire 2022-2023

### Précolaire

#### NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

